



Pétition pour des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous

PÉTITION ADRESSÉE AU GRAND CONSEIL ET AU CONSEIL D'ÉTAT DU VALAIS

Diverses décisions politiques, tarifaires et sociétales ont conduit ces dernières années à une **mise en danger des soins médicaux dans le canton du Valais**. Les multiples appels, mises en garde et propositions faites par la Société Médicale du Valais (SMVS) ont été largement ignorés à ce jour.

Pire, les caisses-maladie valaisannes et suisses continuent de bloquer des adaptations tarifaires indispensables et urgentes.

Aujourd'hui, nous assistons à une dégradation critique de la prise en charge des patients et les signaux d'alarme se multiplient :

- Des délais d'attente croissants pour les patients
- Des cabinets de médecins généralistes et de spécialistes surchargés dont la relève n'est pas assurée
- Des fermetures de salles d'opération et des urgences surchargées
- De plus en plus de contraintes administratives et des régulations politiques contraignantes — soi-disant contrôles de qualité, surveillance des patients et des prestataires de soins de plus en plus poussée, limitations de la liberté de choix du médecin et des traitements
- Diminution constante du temps disponible pour une prise en charge adéquate des patients, ce qui conduit à une augmentation de coûts de la santé inutiles

Des blocages mettent en danger le système sanitaire !

Les conditions-cadres nécessaires à un fonctionnement du système sanitaire optimal et en réseau se dégradent aussi, notamment du fait que les caisses-maladie par leur politique de blocage des négociations et des tarifs, mettent à mal les structures privées et indépendantes non-subsventionnées.

Afin de sortir de la situation critique actuelle, un changement de culture de fonds s'impose et des mesures de correction urgentes doivent être prises.

Dans ce but, la Société Médicale du Valais (SMVS) lance à l'attention du Grand Conseil et du Conseil d'Etat Valaisan cette **Pétition pour garantir des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous** — adéquats, équitables et accessibles de manière décentralisée.

Nous remercions la population, les patients et tous les partenaires du domaine de la santé valaisans et suisses de leur soutien important et indispensable pour cette pétition ! La pétition peut être soutenue en signant en ligne (www.smvs.ch) ou en renvoyant les documents papier à l'adresse ci-dessous. La pétition peut également être signée par des personnes sans droit de vote en Suisse ainsi que par des personnes habitant hors canton.

CONTACT — Société Médicale du Valais (SMVS)

Dr. med. Monique Lehky Hagen, Executive MBA focus Healthcare, Présidente SMVS
Av. de France 8, 1950 Sion — Tel. 027 203 60 40 — smvs@hin.ch — www.smvs.ch

Par cette pétition nous demandons au Grand Conseil et au Conseil d'Etat du canton du Valais de mettre en route dès 2023 les mesures concrètes suivantes contre la pénurie de médecins, de personnel soignant et paramédical:

PLUS DE FLEXIBILITÉ – MOINS DE RÉGULATIONS INUTILES ET NOCIVES !

Promouvoir une formation basée sur les compétences des médecins, des assistantes médicales et des professionnels de la santé. Pour cela, entre autres :

- Intervenir pour l'arrêt du numerus clausus pour la formation des médecins.
- Régler la rémunération des psychothérapeutes en formation.
- Exiger des autorisations de pratiques exceptionnelles au niveau fédéral pour le personnel soignant étranger qualifié (médecins, infirmiers et autres prestataires) en cas de pénurie avérée.
- Garantir les ressources nécessaires et l'accès aux domaines de la digitalisation, cybersécurité et télémédecine pour tous les professionnels de la santé en Valais.

POUR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE DE TOUS LES PARTENAIRES DU SYSTÈME SANITAIRE !

Créer des conditions-cadres égalitaires pour le domaine de la santé public et privé/independant (PME).

- Instaurer des adaptations tarifaires en tenant compte de l'augmentation des coûts salariaux, du renchérissement et des coûts administratifs de façon équitable dans le domaine public et privé !
- Fixer la valeur du point TARMED applicable aux médecins extrahospitaliers à une valeur au moins égale à celle appliquée au secteur hospitalier — pour assurer la relève médicale ambulatoire en Valais !
- Grâce à l'adaptation des conditions-cadres, permettre aux médecins valaisans de travailler moins de 50 h par semaine ou à temps partiel dans de bonnes conditions.

POUR DES COLLABORATIONS CONSTRUCTIVES AU LIEU DE BLOCAGES DANGEREUX !

Garantir des ressources et moyens suffisants pour la santé de notre population par un changement de culture : passer d'une politique des coûts de la santé à une véritable politique de la santé durable.

- Economiser en soutenant des projets de santé régionaux et la prévention.
- Changer la politique dans la collecte, la gestion, l'évaluation et l'application des données, par une approche critique et interprofessionnelle, par une culture du partenariat et de feed-back continu entre les fournisseurs des données et leurs utilisateurs — en bref: promouvoir la littératie des données.
- Exiger des assurances-maladie qu'elles soutiennent des projets innovants de réseaux entre prestataires régionaux et patients.

	NOM / PRÉNOM	LIEU DE RÉSIDENCE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			